Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 12/12/2023

PRESTIGE DE LA SARTHE rappelle jambon persille de bourgogne



- Noms des modèles ou références concernés : **jambon de bourgogne 9 kg jambon de bourgogne 1.5 kg**
- Marque : **prestige de la sarthe**
- **GTIN 3700155205912 Lot 43298 Date limite de consommation 15/12/2023**
 GTIN 3700155201907 Lot 43298 Date limite de consommation 15/12/2023
- Conditionnements : **TERRINE DE 9KG PAIN DE 1.5 KG**
- Date début/fin de commercialisation : **du 30/10/2023 au 16/11/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 72 132 002 CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Hyper U, AUCHAN, LECLERC, ESPRI RESTAURATION, CARREFOUR**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Listeria monocytogenes détectée dans 25 gr de jambon persillé**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 26 décembre 2023**

CONTACT

- Numéro de contact : **0243714547**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre